

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

2022-2023

Commission
de la recherche



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. MANDAT RÉCURRENT 2022-2023 DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE	2
1.1 ÉVALUATION DES CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	2
<i>Tableau 1 - Centres de recherche évalués au cours de l'exercice 2022-2023</i>	3
<i>Tableau 2 - Évaluations réalisées durant l'exercice précédent, adoptées à la Commission puis par le Conseil universitaire en 2022-2023</i>	5
1.2 ANALYSE DES RAPPORTS D'ÉTAPE.....	6
<i>Tableau 3 - Rapports d'étape déposés à la Commission de la recherche</i>	6
1.3 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION À L'UNIVERSITÉ LAVAL.....	7
1.4 ÉVALUATION DES INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	9
1.5 ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES DE RECHERCHE ET DE CRÉATION	9
<i>Accompagnement de centres de recherche et de création reconnus et développement d'outils informationnels</i>	9
2. MANDAT PARTICULIER DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE	10
<i>Mandat particulier : l'établissement et le cheminement de la relève en recherche (2021-2022 et 2022-2023)</i>	10
3. AUTRES MANDATS ET ACTIVITÉS	11
3.1 PROJETS MENÉS EN COLLABORATION AVEC LE VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE, À LA CRÉATION ET À L'INNOVATION	11
3.2 CONSULTATION À L'ÉGARD DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE INSTITUTIONNELLE.....	12
3.3 CONSULTATION DANS LE CADRE DU PROJET DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	12
3.4 CONSULTATION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE SUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE.....	12
3.5 CONSULTATION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE	13
3.6 CONSULTATION PAR LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES AU REGARD DU PHÉNOMÈNE DE LA DOUBLE CODIRECTION DE RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ LAVAL	13
3.7 MODE DE RÉPARTITION DES SIÈGES DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	13
4. DISCUSSIONS RELATIVES À DES SUJETS D'INTÉRÊT	13
5. REMERCIEMENTS	14
ANNEXE 1	17
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE 2022-2023	17
ANNEXE 2	19
LISTE DES CENTRES DE RECHERCHE RECONNUS PAR LE CONSEIL UNIVERSITAIRE 2022-2023	19
ANNEXE 3	22
LISTE DES INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL 2022-2023	22

Introduction

En conformité avec l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission de la recherche fait rapport de ses activités pour l'année 2022-2023 au cours de laquelle elle a tenu 14 séances régulières. En raison de la grève du corps professoral, trois séances prévues au calendrier de la Commission ont été annulées.

Lors de la séance du 7 décembre 2022, la rectrice, accompagnée de la vice-rectrice à la recherche à la création et à l'innovation présentait à la Commission son mandat récurrent qui consiste à procéder à l'évaluation périodique des centres de recherche et de création qui arriveront au terme de leur reconnaissance universitaire au cours de l'année, à évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance de centres qui lui seront présentées ainsi que les rapports d'étape déposés par les centres. La Commission prend part, par ailleurs, à l'évaluation des instituts et à toute consultation institutionnelle requérant son expertise.

Lors de cette même séance, la Commission s'est vu confier le mandat particulier 2022-2023 de poursuivre la réflexion entamée au cours de l'exercice précédent portant sur l'intégration et le développement de la relève professorale en recherche et sur les pratiques favorisant l'essor de la carrière en recherche. La Commission a été invitée à finaliser ses travaux et à déposer au Conseil universitaire un avis sur ce mandat particulier. Cet avis intitulé *Démarrage de la carrière en recherche* a été adopté par la Commission le 25 janvier 2023 et a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 7 février 2023.

Au cours de l'exercice 2022-2023, la Commission a également entrepris la révision de la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création à l'Université Laval*, dont la dernière mise à jour remonte à décembre 2018. Parallèlement, elle a entamé la révision des outils d'évaluation périodique des centres de recherche et de création.

À l'hiver 2023, le Comité de coordination de la reconnaissance des Instituts (CCRI), dont le président et la secrétaire permanente font partie, a participé à la planification du processus de révision de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval*.

Le 16 novembre 2022, la Commission a reçu la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation accompagnée du vice-recteur adjoint à l'internationalisation et à la valorisation de la recherche, du directeur du Bureau de la recherche et de la création et adjoint à la vice-rectrice, du directeur du Bureau du numérique en recherche, du directeur du Bureau de liaison Université-Milieu et adjoint à la vice-rectrice et de l'adjoint à la vice-rectrice et responsable des infrastructures et des projets spéciaux, afin de participer au processus de consultation de la planification stratégique institutionnelle. Lors de cette rencontre, les questions et les thèmes abordés avec les membres de la Commission se rapportaient au Chantier 2 : Savoirs, sciences et

société. L'exercice de planification a également tiré profit de l'avis prospectif de la Commission de la recherche qui avait été déposé en décembre 2021.

Enfin, tout au long de l'exercice 2022-2023, la Commission a accueilli divers acteurs et actrices de la communauté universitaire requérant une consultation auprès d'elle dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de documents normatifs institutionnels.

1. Mandat récurrent 2022-2023 de la Commission de la recherche

1.1 Évaluation des centres de recherche et de création de l'Université Laval

L'Université compte 41 centres de recherche et de création reconnus, lesquels font l'objet d'une évaluation périodique tous les cinq ans. Les centres sont contactés par la Commission huit mois avant l'échéance de leur reconnaissance institutionnelle et sont invités à transmettre, dans les six mois qui suivent, un dossier comprenant une présentation de leurs membres, de leurs activités, de leurs axes ou leurs thèmes de recherche et de leurs réalisations.

Lors de chaque évaluation périodique, un comité visiteur est constitué afin de rencontrer les membres ayant le statut de membres réguliers et régulières du Centre, ainsi que la direction et de recueillir de l'information additionnelle sur différents aspects des activités qui y ont cours. Le comité visiteur est formé d'une représentante ou d'un représentant étudiant de la Commission, de deux à trois autres membres, du président et de la secrétaire permanente ou de l'agente de recherche et de planification de la Commission. En 2022-2023, toutes les visites du comité d'évaluation ont eu lieu dans les locaux des centres en évaluation, la plupart du temps en comodal.

Les deux personnes désignées par l'AELIÉS pour siéger à la Commission rencontrent également les membres étudiantes et étudiants des centres de recherche évalués. Elles acheminent, préalablement à la rencontre des membres des centres de recherche, un rapport des observations découlant de leur rencontre avec les membres étudiants et étudiants et participent à la rencontre d'évaluation du comité visiteur. Enfin, la représentante ou le représentant du personnel professionnel de recherche siégeant à la Commission rencontre les membres du personnel de recherche des centres évalués et achemine un rapport écrit au président qui en fait part au comité visiteur.

Le Président tient à remercier les membres de la Commission qui ont pris part aux évaluations périodiques et aux demandes de reconnaissance au cours de cet exercice. Une liste détaillée des membres ayant participé aux différents comités visiteurs est présentée à la fin de ce rapport annuel.

Au cours de l'année 2022-2023, la Commission de la recherche a procédé à l'évaluation périodique de six centres de recherche ; trois avis ont pu être déposés au Conseil universitaire à l'issue de ces évaluations et trois avis seront déposés au début de l'automne 2023. Le Conseil universitaire a entériné les recommandations des avis déposés par la Commission de la recherche au cours de cet exercice reconduisant la reconnaissance de tous les centres évalués. Le Centre PROTEO, qui devait déposer un dossier d'évaluation périodique le 3 février et qui a bénéficié d'un sursis jusqu'au 21 avril 2023, a vu son financement suspendu faute d'avoir déposé un dossier d'évaluation dans les temps impartis. En outre, aucun centre en émergence n'a déposé de demande de reconnaissance à la Commission.

Deux autres avis découlant des évaluations périodiques réalisées au cours de l'exercice précédent ont été soumis au Conseil universitaire au cours de l'automne 2022 et ont fait l'objet de recommandations favorables au maintien de leur reconnaissance.

L'exercice 2022-2023 a permis à quelques centres de recherche d'expérimenter l'utilisation d'ARGUS, avec son application « Unités de recherche », lors de la préparation de dossiers d'évaluation ou de rapports d'étape. La Commission a entrepris de rassembler des informations auprès de ces centres en vue de comprendre les enjeux liés à son utilisation.

Tableau 1 - Centres de recherche évalués au cours de l'exercice 2022-2023

Centre de recherche	Unité de rattachement	Date de visite	Approbation de l'Avis par la Commission de la recherche	Approbation de l'Avis par le Conseil universitaire
Centre d'étude de la forêt (CEF-UL) cef-cfr.ca	Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG); Faculté des sciences et de génie (FSG).	13 octobre 2022	16 novembre 2022	6 décembre 2022
Centre interdisciplinaire en modélisation mathématique (CIMMUL) cimmul.fsg.ulaval.ca	Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG).	25 novembre 2022	11 janvier 2023	7 février 2023
Centre de recherche Cultures	Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH);	27 janvier 2023	15 février 2023	4 avril 2023

<p>- Arts- Sociétés (CELAT-UL) celat.ca</p>	<p>Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG); Faculté de droit (FD); Faculté des sciences de l'éducation (FSE).</p>			
<p>Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ-ULaval) cieq.ca</p>	<p>Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG); Faculté de théologie et sciences religieuses (FTSR); Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD).</p>	<p>17 février 2023</p>	<p>10 mai 2023</p>	<p>L'avis sur l'évaluation du CIEQ-ULaval a été transmis pour adoption par le Conseil universitaire lors de la séance du 13 juin 2023, mais son adoption a été reportée à la première séance de l'exercice 2023-2024.</p>
<p>Centre de recherche sur l'aluminium (REGAL-Laval) regal-aluminium.ca/fr/accueil</p>	<p>Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG);</p>	<p>11 mai 2023</p>	<p>7 juin 2023</p>	<p>Automne 2023</p>

	Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD); Faculté de droit (FD); Faculté de philosophie (FP).			
NeuroQuébec neuroquebec.com	Faculté de médecine (FMED); Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté de pharmacie (FPHA); Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA)	13 juin 2023	Automne 2023	

Tableau 2 - Évaluations réalisées durant l'exercice précédent, adoptées à la Commission puis par le Conseil universitaire en 2022-2023

Centre de recherche	Unité de rattachement	Date de visite	Approbation de l'Avis par la Commission de la recherche	Approbation de l'Avis par le Conseil universitaire
Centre de recherche sur l'eau (c-EAU) c-eau.ulaval.ca	Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) Faculté de foresterie, géographie et géomatique (FFGG); Faculté d'aménagement,	20 avril 2022 (visite virtuelle)	8 juin 2022	<u>27 septembre 2022</u>

	d'architecture, d'art et de design (FAAAD); Faculté de droit (FD); Faculté de philosophie (FP).			
Centre de recherche sur le cancer (CRC) crc.ulaval.ca	Faculté de médecine (FMED); Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté des sciences infirmières (FSI); Faculté de pharmacie (FPHA).	24 mai 2022 (visite virtuelle)	14 septembre 2022	<u>1^{er} novembre 2022</u>

1.2 Analyse des rapports d'étape

La Commission a également effectué l'analyse de mises à jour et de rapports d'étape déposés par les centres de recherche et de création. Le rapport d'étape permet de juger des mesures mises en place à la suite de l'évaluation périodique afin d'apporter différentes améliorations ou des correctifs en vue d'une meilleure correspondance avec les principes de reconnaissance des centres. Les statuts des centres et la mise à jour ou la création de sites web comptent également parmi les ajustements exigés.

Tableau 3 - Rapports d'étape déposés à la Commission de la recherche

Centre de recherche	Unité de rattachement	Rapport d'étapes discuté par la Commission de la recherche
Centre d'études et d'interventions en santé mentale (CÉISM) ceism.ca	Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté de pharmacie (FPHA); Faculté de médecine (FMED).	Discussion du rapport : 14 septembre 2022 Mise à jour du rapport: 16 novembre 2022
Centre de recherche en données massives (CRDM) crdm.ulaval.ca	Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté de médecine (FMED); Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA);	Discussion du rapport : 14 septembre 2022

	Faculté des sciences de l'administration (FSA); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG); Faculté de droit (FD); Faculté de pharmacie (FPHA).	
Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) crires.ulaval.ca	Faculté des sciences de l'éducation (FSE); Faculté de musique (FMUS); Faculté des sciences de l'administration (FSA).	Discussion du rapport : 14 septembre 2022
Groupe de recherche en écologie buccale (GREB) greb.ulaval.ca	Faculté de médecine dentaire (FMD); Faculté des sciences et de génie (FSG); Faculté de médecine (FMED).	Discussion du rapport : 14 septembre 2022
Centre de recherches appliquées et interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles (RAIV) raiv.ulaval.ca	Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté de droit (FD); Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD).	Discussion du rapport : 15 février 2023
Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) oicrm.ulaval.ca	Faculté de musique (FMUS); Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH); Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG).	Discussion du rapport : 12 avril 2023
Centre de recherche jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR) jefar.ulaval.ca	Faculté des sciences sociales (FSS); Faculté des sciences infirmières (FSI).	Discussion du rapport : 26 avril 2023

1.3 Révision de la Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création à l'Université Laval

Le mandat 2022-2023 de la Commission prévoyait la révision de la *Politique de reconnaissance*

*des centres de recherche et de création à l'Université Laval*¹, Politique dont la dernière refonte remonte à décembre 2018. Cette Politique définit le travail d'évaluation de la Commission en exposant les critères de reconnaissance des centres de recherche et de création et oriente la constitution des dossiers d'évaluation étudiés par la Commission. Cet exercice de révision vise à s'assurer que les critères d'évaluation, les informations demandées aux centres et les outils d'évaluation conçus par la Commission sont toujours pertinents au regard du Plan de développement de la recherche 2022-2027 qui fait la promotion d'une recherche inclusive, connectée et durable à l'Université Laval.

Dans le cadre de cet exercice, la Commission a tenu quatre rencontres pendant lesquelles elle a échangé sur d'éventuelles modifications à la Politique ou au dossier d'évaluation permettant de mieux reconnaître les différentes formes de productivité en recherche et en création, ainsi que les facteurs individuels et collectifs qui influencent la réalisation de la recherche. Dans une perspective de développement durable, elle a également discuté d'une éventuelle simplification du processus d'évaluation et d'un allègement de la charge qui incombe aux centres de recherche en évaluation.

Le 12 octobre 2022, Marie-José Naud, conseillère en équité, diversité et inclusion (EDI) au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation a été invitée par la Commission à présenter les différentes initiatives menées en EDI dans le domaine de la recherche et notamment, la manière dont les organismes subventionnaires intègrent les enjeux d'EDI dans l'évaluation des demandes de financement.

La secrétaire permanente et l'agente de recherche et de planification de la Commission ont aussi présenté, lors des séances du 24 mai 2023 et du 7 juin 2023, différentes caractéristiques des politiques entourant la création et la reconnaissance des centres de recherche en milieu universitaire au Québec. L'évaluation de propositions qui tiennent compte de l'EDI (auto-identification à un groupe sous-représenté, interruptions de carrière, pratiques EDI dans les équipes de recherche), ainsi que l'identification d'éléments à prendre en compte pour favoriser l'inclusion de diverses formes de contributions à la recherche ont été abordés. Ces dernières ont été étudiées au regard des informations pouvant être ajoutées à ORCID, de même qu'au formulaire de présentation des centres de recherche et de création et du tableau des données factuelles.

De manière parallèle, la Commission a entamé le processus de révision des documents demandés aux directrices et directeurs de centre de recherche et de création en s'appuyant sur les outils disponibles et mis à dispositions des centres (ARGUS).

¹ [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique%20de%20reconnaissance%20et%20d%20evaluation%20des%20Instituts%20de%20l%27Universite%20Laval.pdf)

1.4 Évaluation des instituts de l'Université Laval

Le président et la secrétaire permanente font partie du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts de l'Université Laval (CCRI). En outre, lors de l'évaluation d'un institut, des membres de la Commission sont sollicités pour participer au comité d'évaluation ; deux membres de la Commission sont alors désignés. Les autres membres de ce comité sont l'adjointe à la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation et l'adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes. Le comité est coordonné par une agente de recherche et de planification rattachée au VRRCI.

L'exercice 2022-2023 n'a donné lieu à aucune nouvelle demande de création d'instituts ni à l'évaluation d'instituts. La collaboration des Commissions s'est ainsi limitée à la planification du processus de révision de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval* qui comprend la révision des modalités d'évaluation périodique des instituts. Les activités des Commissions reprendront donc à l'automne 2023 avec un calendrier de révision bien établi.

1.5 Accompagnement des centres de recherche et de création

Accompagnement de centres de recherche et de création reconnus et développement d'outils informationnels

Au cours de cet exercice, le président, la secrétaire permanente, l'agente de recherche et de planification et la responsable du secrétariat des Commissions ont assisté les centres de recherche et de création dans la préparation des dossiers d'évaluation périodique puis dans la présentation des rapports d'étapes. Au besoin, des rencontres où sont abordés des sujets ou des préoccupations des Centres prennent place avec les directrices et directeurs. De leur côté, les coordonnateurs et coordonnatrices des Centres reconnus sont en communication régulière avec les membres du personnel de la Commission qui les assistent dans la préparation de dossiers et lors du processus d'évaluation périodique.

À l'hiver 2023, une révision des consignes de préparation du dossier d'évaluation a été effectuée afin de préciser et de mettre à jour les directives de la Commission. Les versions actualisées des consignes de la Commission ont été acheminées aux directrices et directeurs des centres de recherche qui feront l'objet d'une évaluation au cours du prochain exercice afin de faciliter la préparation de leur dossier.

2. Mandat particulier de la Commission de la recherche

Mandat particulier : l'établissement et le cheminement de la relève en recherche (2021-2022 et 2022-2023)

Le 7 décembre 2022, la rectrice, accompagnée de la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, a reconduit le mandat particulier de la Commission, l'invitant à poursuivre sa réflexion sur le démarrage de la carrière en recherche, entrepris au cours de l'exercice précédent. La Commission avait pour tâche d'identifier les enjeux et les défis que posent le démarrage et le cheminement de la carrière en recherche et en création, de même que les leviers pouvant soutenir la relève professorale. Trois séances ont été consacrées en tout ou en partie au travail entourant ce mandat particulier au cours de cet exercice. L'avis découlant de ce mandat intitulé *Mandat particulier sur le démarrage de la carrière en recherche* a été adopté par la Commission le 25 janvier 2023, puis par le Conseil universitaire le 7 février 2023.

Les premières années suivant l'entrée en poste des nouvelles et nouveaux membres du corps professoral représentent tout un défi pour amorcer ou pour faire progresser leur carrière en recherche. Outre la conciliation travail-famille-vie personnelle des membres du corps professoral, la question de la charge de travail, qui est grandement variable et qui exige une gestion du temps serrée, de même que l'apprentissage du métier, comprenant des tâches liées à l'enseignement, l'entrée en poste sous condition de l'obtention du doctorat, ou l'arrivée en provenance de l'international constituent autant de facteurs qui rendent plus difficile le lancement en recherche. D'autres conditions affectent également le quotidien des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, notamment la question des ressources comme l'octroi d'un financement interne de démarrage et l'obtention de premières subventions, décourageant parfois certaines personnes à entreprendre ou à poursuivre leurs activités de recherche. L'absence d'étudiantes et d'étudiants contribuant de manière significative à la réalisation de la recherche peut affecter considérablement la capacité des professeures et professeurs à mener à bien leurs projets. Le recrutement d'étudiantes et d'étudiants et la capacité à leur fournir un soutien financier adéquat constituent alors un facteur déterminant pour le démarrage ou la progression de la carrière en recherche.

Appuyant l'insertion professionnelle des nouvelles et nouveaux professeurs à l'Université Laval, dont le déploiement des activités de recherche, le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation organise notamment des activités d'accueil et publie une panoplie de ressources dans *monPortail* ou dans son site web. Ces ressources visent, entre autres, à informer les membres du corps professoral des services qui leur sont offerts et des éléments essentiels à considérer lors du démarrage en recherche. Certaines pratiques déployées par les unités de rattachement des professeures et professeurs s'ajoutent aux ressources du VRRCI, notamment l'attribution de subventions de démarrage à un premier projet de recherche, des pratiques de mentorat et du soutien professionnel stratégique en faculté lors de la présentation de demandes

de financement. Celles-ci s'avèrent toutefois très variables, témoignant d'une culture plus ou moins orientée sur les activités de recherche et de création selon les unités.

Afin d'encourager le démarrage et l'essor de la carrière en recherche, les recommandations de la Commission soutiennent entre autres la création d'un fonds de démarrage en recherche, le dégrèvement de cours, la mise en place de modèles de mentorat, ainsi que de l'élaboration de plans de développement de la recherche facultaires favorisant l'intégration des nouvelles et nouveaux membres du corps professoral au sein des unités.

3. Autres mandats et activités

3.1 Projets menés en collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

Le VRRCI et la Commission collaborent étroitement au cheminement de divers dossiers. Outre le suivi des évaluations périodiques des centres reconnus et la reconnaissance de nouveaux centres, les demandes pour la désignation de centres en émergence et la Table des directions des centres de recherche et de création reconnus de l'Université Laval, la Commission et le Vice-rectorat collaborent à la mise en place de ressources visant à faciliter la recherche d'informations par les centres de recherche, que ce soit sur une base ponctuelle ou pour la préparation de dossiers d'évaluation périodique ou de reconnaissance institutionnelle.

En 2022-2023, les centres de recherche et de création en instance d'évaluation ont pu s'initier à l'utilisation de l'application *Unités de recherche* aux fins de la présentation de leur dossier d'évaluation à la Commission. Certains centres ont expérimenté des défis lors du traitement des informations agrégées par ARGUS, défis dont a pris connaissance la Commission par l'entremise de l'accès à cet outil octroyé à l'agente de recherche et de planification de la Commission par le directeur d'un centre de recherche. Un directeur et les coordonnatrices de deux centres de recherche des secteurs de la santé et des sciences humaines et sociales ont également été rencontrés afin de recueillir des commentaires à l'égard de l'utilisation d'ARGUS, ainsi que du traitement et de l'interprétation des données aux fins de l'élaboration des dossiers d'évaluation destinés à la Commission.

Certaines pistes d'amélioration de l'application *Unités de recherche* ont été identifiées et consignées par la Commission à la suite des échanges avec les Centres. Des modifications s'inscrivant dans les limites des systèmes d'exploitation de l'information de l'Université pourront être étudiées à l'automne 2023.

Le 6 juillet 2023, le président, la secrétaire permanente et l'agente de recherche et de planification ont rencontré l'équipe du Bureau du numérique en recherche afin de partager leurs préoccupations à l'égard de l'utilisation d'ARGUS. Conçu pour faciliter la présentation d'informations sur la recherche pour les directrices et directeurs de centres de recherche, ARGUS

pourrait également alléger le processus de renouvellement de la reconnaissance des centres de recherche si les données de ces derniers devenaient accessibles au personnel de la Commission de la recherche et à son président. Dans cette éventualité, des modifications au processus d'évaluation pourraient être apportées à la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création à l'Université Laval*. Pour l'heure, l'accès aux données des centres est réservé exclusivement aux directions des centres reconnus et au personnel désigné par celles-ci. L'octroi d'éventuels accès aux données des centres de recherche en évaluation à l'automne 2023 est envisagé pour le président et le personnel de la Commission.

3.2 Consultation à l'égard de la planification stratégique institutionnelle

Au cours de cet exercice, la Commission a participé au processus de consultation portant sur la planification stratégique 2023-2028 et plus spécifiquement, s'est prononcée sur les questions relatives au Chantier 2 : Savoirs, sciences et société. À cette fin, elle a reçu, le 16 novembre 2022, la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation accompagnée du vice-recteur adjoint à l'internationalisation et à la valorisation de la recherche, du directeur du Bureau de la recherche et de la création et adjoint à la vice-rectrice, du directeur du Bureau du numérique en recherche, du directeur du Bureau de liaison Université-Milieu et adjoint à la vice-rectrice et de l'adjoint à la vice-rectrice et responsable des infrastructures et des projets spéciaux.

3.3 Consultation dans le cadre du projet de Stratégie de développement durable

Le 15 février 2023, la Commission a accueilli Pierre Lemay, adjoint au vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, accompagné d'André Potvin, professeur titulaire à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, et d'Audrey Pomerleau-Boivin, agente de recherche et de planification, afin de recueillir les commentaires de la Commission à l'égard des éléments relatifs au secteur de la recherche, présenté dans le projet de Stratégie de développement durable.

3.4 Consultation dans le cadre de l'élaboration de la Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique

La Commission a reçu, le 12 avril 2023, les responsables du projet de Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique, messieurs André Fortier, conseiller spécial au Cabinet de la rectrice, et Alain Rochon, doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, qui ont présenté le projet de Politique et recueilli les commentaires des membres.

3.5 Consultation dans le cadre de l'élaboration de la Politique linguistique

Le 26 avril 2023, mesdames Caroline Sénécal, vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes et Manon Paquette, agente de recherche et de planification au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, ont échangé avec les membres sur le contenu du projet de Politique linguistique institutionnelle et ont pris note de leurs commentaires.

3.6 Consultation par la Faculté des études supérieures et postdoctorales au regard du phénomène de la double codirection de recherche à l'Université Laval

De concert avec l'actuelle révision de la *Politique d'encadrement des étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat*, une réflexion menée par la Faculté des études supérieures et postdoctorales sur le phénomène de la double codirection de recherche a été portée à l'attention de la Commission lors de la séance du 26 avril 2023. La doyenne de la FESP, accompagnée de Marie-Claude Malenfant, agente de recherche et de planification, a été accueillie par la Commission pour échanger sur les recommandations de la FESP à l'égard de la double codirection de recherche.

3.7 Mode de répartition des sièges de la Commission de la recherche dans le cadre de la révision des Statuts de l'Université Laval

Le 10 mai 2023, la Commission a accueilli la Secrétaire générale afin de discuter de la possibilité de modifier les dispositions prévues aux Statuts de l'Université Laval qui définissent les modalités d'attribution des sièges et leur mode de répartition la Commission. Les échanges ont donné lieu à diverses propositions qui ont été transmises à la secrétaire générale à la suite de cette rencontre.

4. Discussions relatives à des sujets d'intérêt

De l'avis des membres, certains des sujets évoqués lors des dernières séances de l'exercice 2022-2023 pourraient faire l'objet d'une attention plus particulière dans les années à venir :

- La rémunération des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs, selon le secteur et en comparaison avec les autres universités au Québec afin de déterminer si l'Université Laval est compétitive sur ce plan :
 - o Puisque la capacité de rémunération est principalement liée aux sommes disponibles provenant des subventions, il y aurait lieu de déterminer comment certaines bonifications financières internes pourraient jouer en faveur d'une plus grande compétitivité et favoriser le recrutement étudiant;
 - o On souhaite que les montants versés, notamment par les organismes fédéraux, soient par ailleurs équitables, car il semble exister une disparité entre le Québec

et l'Ontario basée sur l'estimation du coût de la vie (déclaré plus élevé en Ontario).

- Le recrutement étudiant constitue un problème qui entraîne des répercussions sur la productivité, mais également à plus ou moins brève échéance, sur la pérennité des centres et des groupes de recherche et de création. Plusieurs centres évalués durant l'exercice 2022-2023 ont signalé la difficulté à intéresser les étudiants et étudiantes du Québec à certains domaines de recherche, ainsi qu'à accueillir des candidats et candidates de l'étranger réalisant des études de 2^e cycle en raison des droits de scolarité qui ne font pas l'objet d'exemption, comme cela est pratiqué pour les études de 3^e cycle.

5. Remerciements

La Commission tient à remercier Martine Duquet, responsable du secrétariat des Commissions permanentes, pour son soutien indéfectible aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission. Elle remercie également la secrétaire permanente, Marise Ouellet, et l'agente de recherche et de planification, Johannie Boulet, pour leur précieuse collaboration.

Un merci spécial est adressé à tous les membres de la Commission ayant participé aux évaluations de centres de recherche (par ordre alphabétique): Marcel Babin, Louis Bernier, Jean-François Bilodeau, Marion Boyer, Amélie Charest, Claudia Corriveau, Simon Coulombe, Cylia Dahmani, Michel Dorval, Simon Duchesne, Jean-François Gauvin, Véronique Guèvremont, Seddik Khalloufi, Jérôme Lapointe, Martin Pâquet, Annie Pilote (en tant que présidente du comité visiteur), Mahmoud Rouabhia, Leslie Rusch et Réal Vallée.

La Commission souhaite également exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à la réalisation de son mandat, dont les facultés, les directions des centres et le personnel administratif, de même que pour l'attention accordée aux demandes qui leur sont adressées et auxquelles ils répondent avec diligence. La Commission remercie également l'équipe du Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation, ainsi que les collaborateurs au projet ARGUS et ORCID qui, par leur appui aux diverses opérations entourant les suivis périodiques auprès des centres de recherche, apportent une contribution importante aux travaux de la Commission de la recherche.

Pour la Commission de la recherche,



Charles M. Morin
Président

Le 13 septembre 2023

Par Johannie Boulet, agente de recherche et de planification et Marise Ouellet, secrétaire permanente de la Commission.

ANNEXE 1

Composition de la Commission de la recherche 2022-2023

**Membre dont le mandat a pris fin ou qui a démissionné en cours d'année*

Composition	Membres	Fin de mandat départ
Avec droit de vote		
Président	MORIN, Charles M.,	2026-04
Doyenne de la FÉSP	PILOTE, Annie *BASTIEN, Josée	d'office
Trois professeures ou professeurs Art et lettres	Vacant *GAUVIN, Jean-François, FLSH	2025-02 2023-01
	PAQUET, Martin, FLSH	2024-10
	Vacant *TURMEL, Patrick, FP	2022-09 2022-09
Trois professeures ou professeurs Sciences humaines	POTVIN-TREMBLAY, Charles *CHRÉTIEN, Stéphane, FSA	2026-02 2022-09
	CORRIVEAU, Claudia FSE	2023-11
	COULOMBE, Simon, FSS	2023-11
Deux professeures ou professeurs Sciences de la santé	BILODEAU, Jean-François, FM	2024-10
	DORVAL, Michel, FPHA	2024-04
Quatre professeures ou professeurs Sciences pures et appliquées	Vacant *BABIN, Marcel, FSG	2024-10 2023-06
	Vacant *BERNIER, Louis, FFGG	2025-10 2023-06
	KHALLOUFI, Seddik, FSAA	2025-08
	RUSCH, Leslie, FSG *LECLERC, Mario, FSG	2024-10 2022-09
Deux étudiantes et étudiants de 2 ^e ou 3 ^e cycle	DAHMANI, Cylia *LAVALLÉE, Nicolas, FM	2024-01 2022-09
	Vacant *BOYER, Marion, FM	2023-09 2023-06

Deux représentantes ou représentants des centres de recherche reconnus	DUCHESNE, Simon, FM (CRDM)	2023-12
	VALLÉE, Réal, FSG (COPL)	2024-04
Deux personnes désignées par le Conseil de la FÉSP	GUÈVREMONT, Véronique, FD	2024-12
	ROUABHIA, Mahmoud, FMD	2024-10
Une ou un membre du personnel professionnel de recherche	CHAREST, Amélie, FSAA	2024-10
	*LAPOINTE, Jérôme, FSG	2022-10

Sans droit de vote:

La rectrice	D'AMOURS, Sophie	d'office
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation : Vice-recteur adj. à la recherche, à la création et à l'innovation :	BROUILLET, Eugénie Représentée par : TREMBLAY, Michel J.	d'office
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise	2025-09

ANNEXE 2

Liste des centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire 2022-2023

Centres de recherche		Direction
1. ARThrite-ULaval	Centre de recherche ARThrite.	Paul R. Fortin Éric Boilard
2. CEF-ULaval	Centre d'étude de la forêt.	Jean-Pierre Tremblay
3. CEISM	Centre d'études et d'interventions en santé mentale.	Geneviève Belleville Guillaume Foldes-Busque
4. CELAT-ULaval	Centre de recherche Culture-Arts-Société.	Jean-François Gauvin
5. CEN-ULaval	Centre d'études nordiques.	Richard Fortier
6. C-EAU	Centre de recherche sur l'eau.	François Anctil
7. CERMA	Centre de recherche sur les matériaux avancés.	Jean-François Morin
8. CeRVIM	Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine.	Clément Gosselin
9. CIÉQ-Laval	Centre interuniversitaire d'études québécoises.	Anne Klein
10. CIÉRA	Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones.	Geneviève Motard
11. CIMMUL	Centre interdisciplinaire en modélisation mathématique de l'Université Laval.	Jean Deteix
12. CIRAM	Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient.	Henri Assogba
13. CIRRELT-ULaval	Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport.	Jacques Renaud Nadia Leroux
14. CIRRIIS	Centre interuniversitaire de recherche en réadaptation et intégration sociale.	Catherine Mercier
15. COPL-ULaval	Centre d'optique, photonique et laser.	Daniel Côté, intérim (Sophie Larochelle)
16. CRAD	Centre de recherche en aménagement et développement.	Geneviève Cloutier
17. CRC	Centre de recherche sur le cancer.	Chantal Guillemette

18. CRDIG	Centre de recherche en données et intelligence géospatiales.	Éric Guilbert
19. CRDM	Centre de recherche en données massives.	Philippe Després
20. CRDSI	Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle.	Marc-André Sirard
21. CREATE	Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie.	Lota Dabio Tamini
22. CRI	Centre de recherche en infectiologie.	Marc Ouellette
23. CRIB-ULaval	Centre de recherche sur les infrastructures en béton.	Marc Jolin
24. CRIFPE-ULaval	Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante.	Denis Jeffrey
25. CRIRES	Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire.	Denis Savard
26. CRIV	Centre de recherche et d'innovation sur les végétaux.	Dominique Michaud
27. CRMR-ULaval	Centre de recherche sur les matériaux renouvelables.	Véronic Landry
28. CRREP	Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques, et les politiques publiques.	Marie-Hélène Gagnon
29. E4M	Centre de recherche sur la géologie et l'ingénierie des ressources minérales.	Georges Beaudoin
30. GESER	Groupe de recherche en santé respiratoire.	François Maltais
31. GREB	Groupe de recherche en écologie buccale.	Fatiha Chandad
32. GRIP-ULaval	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant.	Simon Larose
33. JEFAR	Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales.	Kevin Lavoie
34. LOEX	Centre de recherche en organogénèse expérimentale de l'Université Laval.	Lucie Germain

35. NeuroQuébec	Centre thématique de recherche en neurosciences	Laurent Bouyer
36. OICRM-ULaval	Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique.	Serge Lacasse
37. PROTEO-Laval	Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines.	Normand Voyer
38. QUÉBEC-OCÉAN-ULaval	Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec.	Frédéric Maps
39. RAIV	Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles.	Geneviève Lessard
40. REGAL-Laval	Centre de recherche sur l'aluminium.	Houshang Darvishi Alamdari
41. STELA	Centre de recherche en sciences et technologie du lait.	Steve Labrie

ANNEXE 3

Liste des instituts de l'Université Laval 2022-2023

Institut	Direction
1. EDI2 : Institut équité, diversité, inclusion, intersectionnalité	Sophie Brière
2. IBIS : Institut de biologie intégrative et des systèmes	Louis Bernatchez
3. IDÉA : Institut d'éthique appliquée	Lyse Langlois
4. IÉAM : Institut d'études anciennes et médiévales	Didier Méhu
5. IHQEDS (Institut EDS) : Institut en environnement, développement et société	Étienne Berthold/Stéphane Roche
6. IID : Institut intelligence et données	Christian Gagné Lynda Robitaille
7. INAF : Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels	Alain Doyen Renée Michaud
8. IPAC : Institut du patrimoine culturel	Laurier Turgeon
9. ISPFV MS-UL : Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarazin – Université Laval	Diane Tapp
10. IVPSA : Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés	André Tourigny Émilie Raymond